

Le bénévolat, une force jurassienne à reconnaître

Julien Loichat (PS)

Le bénévolat constitue l'un des socles les plus vivants de la communauté jurassienne et est devenu l'un des piliers silencieux des services publics jurassiens. Sans lui, des pans entiers de la cohésion sociale, de l'accompagnement des personnes vulnérables, de l'accès à la culture ou du sport seraient fragilisés. Dans le domaine social et médico-social par exemple, l'engagement bénévole représente aussi une ressource indispensable car il soutient les personnes isolées par des visites de proximité, il renforce les actions de prévention, accompagne les proches aidants et complète le travail professionnel dans des proportions que nul ne peut ignorer.

Le rapport issu du postulat no 439 (déposé par Florence Boesch) constitue une base de travail solide. Il permet désormais d'engager la construction d'une politique cantonale du bénévolat, fondée sur les besoins observés. Il montre que cette réalité ne repose plus sur un équilibre durable. Les associations doivent répondre à des obligations croissantes alors que leurs ressources stagnent. Les responsabilités confiées aux bénévoles se sont élargies. Les besoins des bénéficiaires évoluent rapidement. Le Canton bénéficie de milliers d'heures bénévoles chaque année. Il ne peut pas continuer à s'appuyer sur ce travail essentiel sans proposer une vision politique claire.

Une politique cantonale du bénévolat permettrait de combler cette lacune. Elle donnerait une direction stable, renforcerait la coordination, valoriserait les compétences développées par les bénévoles et assurerait un soutien constant aux associations qui portent aujourd'hui une part essentielle de la solidarité jurassienne.

Nous demandons dès lors au Gouvernement d'élaborer une politique cantonale du bénévolat. Elle devra présenter les objectifs cantonaux, définir des mesures adaptées, inclure les enjeux du secteur médico-social et établir un dispositif de pilotage durable. Le Gouvernement examinera également la possibilité d'une base légale garantissant la continuité de cette politique au fil des législatures.

Julien Loichat (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
 - Jelica Aubry-Janketic (PS)
 - Lisa Raval (PS)
 - Patrick Cerf (PS)
 - Gaëlle Frossard (PS)
 - Rémy Meury (CS-POP)
 - Katia Lehmann (PS)
 - Nicolas Girard (PS)
 - Pierre-André Comte (PS)
 - Baptiste Laville (Verts)
 - Pauline Godat (Verts)
 - Florence Chaignat (PS)

- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Christophe Badertscher (PS)
- Héroïse Girardin (PS)
- Patrizio Robbiani (PS)
- Pierre Sauvain (PS)
- Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS)
- Martial Farine (PS)
- Chantal Gerber (PS)
- Jeanne Lusa (PS)
- Brice Prudat (Verts)
- Marion Stadelmann (PS)
- Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 25 mars 2026